



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 22 juin 2010

Grenelle II : la non-opposabilité de la trame verte et bleue est une bien mauvaise façon de saluer l'Année internationale de la biodiversité

Mercredi 16 juin la Commission Mixte Paritaire (CMP) a réuni, sept députés et sept sénateurs pour finaliser le Grenelle II. Lors de cette réunion, il a été décidé de revenir sur la nécessaire compatibilité des infrastructures linéaires de transport avec la trame verte et bleue au profit d'une simple « prise en compte ». En pleine Année internationale de la biodiversité, le WWF s'étonne que la trame verte et bleue, qui est l'une des contributions essentielles à la protection de la biodiversité du Grenelle de l'Environnement, soit reléguée à une variable marginale d'ajustement.

Pour Serge Orru, directeur général du WWF-France « l'absence d'opposabilité réduit considérablement la portée de cette mesure en termes d'aménagement du territoire. Sur ce chapitre de la trame verte et bleue, force est de constater que la loi du Grenelle II ne va pas assez loin, notamment pour tourner le dos à la politique autoroutière ».

« La trame verte et bleue concerne la survie de la biodiversité. C'est la connexion entre les populations d'espèces permettant l'échange de gènes et donc la vitalité des espèces dans leur capacité notamment à s'adapter aux changements globaux occasionnés par les activités humaines un peu partout » ajoute la présidente du WWF-France Isabelle Autissier.

Contacts WWF-France :

Camille Lajus : Responsable relations presse : 01 55 25 84 61 / 06 15 39 24 95 - clajus@wwf.fr

Estelle Farge : attachée de presse : 01 55 25 77 35 – efarge@wwf.fr